

Février 2021 N°2



● *Le mot du maire*

Chers Michelois, chers Tharonnais,

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons avec « Le Chef-Chef », votre nouveau mensuel. Comme je vous l'indiquais le mois dernier dans une édition « Spéciale Vœux », nous souhaitons redonner du sens et de la visibilité sur les actions de votre commune à travers notre bulletin municipal. Ainsi, chaque mois, un dossier d'actualité approfondi vous sera présenté. Pour cette édition, nous vous proposons un focus sur la démocratie participative. Elle est le fil conducteur de notre politique municipale.

Les semaines qui arrivent seront déterminantes dans la lutte contre la Covid. Face aux moments difficiles qui nous attendent, restons optimistes, solidaires et allons de l'avant. Dans ce contexte, l'équipe municipale travaille activement et souhaite agir avec détermination grâce au dévouement des agents municipaux et à l'engagement des citoyens. Je les remercie vivement.

Notre programme budgétaire a été élaboré au fil de ce mois, toutes les commissions municipales se sont réunies en visio-conférence. Les projets ont été consolidés lors de la commission finances du 16 janvier dernier. Vous pouvez ainsi déjà découvrir dans les prochaines lignes, les réalisations de ce début d'année.

Les dernières semaines ont été difficiles, celles à venir apportent leur lot d'optimisme avec l'arrivée du vaccin contre ce virus de la Covid-19. Elus et bénévoles sont allés à la rencontre des aînés de notre commune, afin de leur porter soutien et informations.

Les rendez-vous sur le site de vaccination de Sainte-Marie-sur-Mer sont actuellement bloqués en raison de la difficulté d'approvisionnement des doses. Nous vous informerons dès que la situation sera débloquée. Je sais que vous êtes nombreux à attendre, gardons patience.

Chacun doit continuer à respecter scrupuleusement les consignes et à veiller sur ses proches. Civisme et sens des responsabilités sont de rigueur.

Prenez soin de vous,

Eloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● **Sommaire**

Enfance, jeunesse et solidarité.....	p.2
Vie municipale.....	p.2
Valorisation de l'environnement et du patrimoine.....	p.3
Pornic agglo Pays de Retz.....	p.4
Développement urbain, travaux et cadre de vie.....	p.5
Dossier du mois.....	p.6
Paroles d'élus.....	p.7
Conseil Municipal.....	p.7
Vie locale et économique.....	p.8
Vie associative et sportive.....	p.8
Numéros utiles.....	p.8

● **Etat-Civil**

Naissances

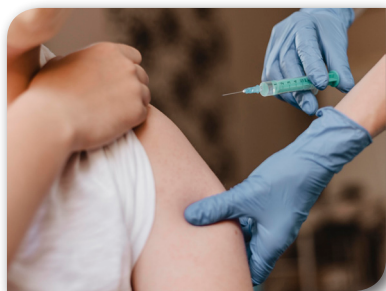
Hugo FERRÉ, le 15 novembre
Léo MORICEAU, le 20 décembre
Léonie ROBART, le 3 janvier
Wendy POTET, le 7 janvier
Samuel BOUTET, le 11 janvier
Rose SEILER, le 20 janvier

Décès

Geneviève GRIZEAU, le 29 décembre
à l'âge de 63 ans

Roger MACÉ, le 8 janvier
à l'âge de 81 ans

Richard MUSSET, le 22 janvier
à l'âge de 53 ans



COVID19 : CAMPAGNE DE VACCINATION

La mairie de Saint-Michel accompagne la campagne de vaccination sur le territoire.

Depuis le 18 janvier, elle est ouverte aux personnes de plus de 75 ans ainsi qu'à celles ayant une pathologie les exposant à un très haut risque face au virus (et disposant d'une ordonnance). Bénévoles et élus prennent contact avec les Michelois et Tharonnais de cette tranche d'âge afin de connaître leurs besoins d'accompagnement (aide à la prise de RDV, au transport,...).

Par ailleurs, le CCAS continue d'informer les personnes vulnérables sur les modalités d'accès au vaccin.

Un centre de vaccination a ouvert à Ste-Marie-sur-Mer. Toutefois, pour l'instant, il n'est plus possible de prendre RDV. Des créneaux se libéreront très prochainement sur les sites Doctolib.fr et Sante.fr ainsi que par téléphone au **08 06 00 03 44**. Soyons patients face à la situation de pénurie d'approvisionnement.

La Région Pays de la Loire, en partenariat avec le réseau Aléop, a décidé de mettre en place la gratuité du transport des usagers entre leur domicile et le centre de vaccination. Pour en bénéficier, il suffit de se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de RDV de vaccination.

Pour toute demande relative à la situation sanitaire en Loire-Atlantique, un numéro vert est à disposition :

0800 130 000 (7jours/7 – 24h/24) ainsi qu'une adresse mail : pref-covid19@loire-atlantique.gouv.fr.

Attention, pour tout conseil médical, contactez votre médecin.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

Des comportements peu respectueux sont relevés aux abords des écoles de la commune.

Pour rappel, il est interdit de stationner sur les trottoirs et passages piétons, mais aussi de déposer vos enfants en vous arrêtant en pleine voie de circulation, rue du Redois. Par ailleurs, la rue du Moulin n'est pas adaptée aux stationnements en raison de son étroitesse.

Les usagers sont donc invités à utiliser les places « arrêt minute » rue du Redois, le parking place de la Poste ainsi que le parking à côté du cinéma et sur la place de l'église. Un courrier a été adressé aux parents d'élèves. Chacun est invité à respecter les règles de stationnement afin de garantir la sécurité de tous, y compris de nos enfants.



● Vie municipale



L'UTILISATION DE PRODUITS D'ENTRETIEN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le service de nettoyage des locaux de la mairie a fait l'acquisition de nouveaux produits d'entretien afin de poursuivre les efforts en matière de protection de l'environnement.

Ces produits sont labellisés *Ecocert* ou *Ecolabel*, garantissant une composition quasi entièrement biodégradable. Cet engagement s'inscrit dans le respect de la charte du Pavillon Bleu (label que la commune possède) tout en conservant

une propreté irréprochable dans les salles et autres locaux administratifs. Les dix agents chargés de l'entretien se sont appropriés ces nouveautés et œuvrent au quotidien pour garantir la propreté des locaux communaux.

Les utilisateurs des salles communales contribuent également à la propreté des lieux en observant un comportement civique et responsable lors des périodes d'occupation. Au prix de ces efforts, les différents locaux resteront agréables à fréquenter pour tous.

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : Françoise COUILLEAU

COULÉE VERTE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Véritable respiration végétale au cœur de la commune, l'espace actuellement dénommé « la Coulée Verte » s'étend sur une surface de plus de 16 hectares et relie les bourgs de Saint-Michel et Tharon. Le terme de « Coulée Verte » est un nom générique qui désigne une promenade végétalisée.

Afin de lui choisir une appellation plus représentative, permettant de valoriser sa singularité, un sondage a été mis en ligne sur Cofonder.fr.

Les usagers pourront choisir parmi plusieurs propositions ou en faire de nouvelles :

- Les Deux Ruisseaux

Tout le site est structuré autour des lits de deux ruisseaux : le Calais et son dernier affluent, sans nom officiel. Le cheminement doux longe ces deux ruisseaux. Ce sont eux qui donnent au site ses caractéristiques de zone humide et ont permis sa préservation.

- Les Prés Salés

Avant la création du boulevard de l'Océan et à l'occasion des très grandes marées, les prés se situant à l'arrière des dunes étaient inondés par l'eau de mer. Quand celle-ci se retirait, elle laissait derrière elle des prairies dont l'herbe avait un léger goût salé. Ces parcelles étaient utilisées comme prairie pour bovins et ovins ou fauchées pour la récolte de foin. Un syndicat des propriétaires de ces « Prés Salés » avait même été créé afin d'entretenir les rives du ruisseau.

- Le sentier de la Butte de l'Île

Quand les prés aux alentours étaient inondés, il semblerait que cette butte ressemblait alors à une presqu'île, d'où cette appellation de « Butte de l'Île ». Avant d'être colonisés par les terrains de loisirs, les coteaux de cette butte étaient principalement plantés de vignes.

- La Coulée Verte

C'est le nom actuel du site qui est connu de nombreux habitants.

Chacun est libre de faire part de ses idées d'appellations. Il est également possible de donner son avis en s'adressant directement à l'accueil de la mairie.

Donnez votre avis en ligne sur : <https://cofonder.fr>



OPÉRATION UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Soutenue par la Région Pays de la Loire, cette opération permet à chaque nouveau-né de notre commune de devenir parrain d'un arbre.

En novembre, ce sont 27 chênes verts qui ont été plantés par les agents du service espaces verts dans différentes rues de Tharon-plage.

Un arbre plus majestueux, un érable « Autumn Blaze », a été planté le 22 janvier pour représenter « l'Arbre des naissances 2020 ». Il est installé près du presbytère, derrière l'Eglise de Saint-Michel.

27 enfants sont nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 : 18 garçons et 9 filles. Sur place, une plaque mentionne le prénom de chacun.

Ils auront ainsi le plaisir de voir leur arbre grandir en même temps qu'eux !



SUBVENTION POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES : RAPPEL DES MODALITÉS

Pour rappel, il est possible de bénéficier d'une subvention à hauteur de 30 % des frais de destruction des nids.

Les usagers doivent contacter directement l'association Polleniz afin d'obtenir les coordonnées des entreprises agréées pour cette opération. Cette association régionale a pour mission la prévention, la surveillance et la lutte contre les dangers sanitaires liés aux organismes nuisibles.

Contact : polleniz44@polleniz.fr / 02.40.36.83.03



DES FRESQUES POUR REDONNER DE LA COULEUR À LA COMMUNE

Le garage municipal de Gohaud a été recouvert d'une fresque des Oides lors de l'été 2020. Suite à cette réalisation, les élus ont pris contact avec le graffeur nazairien Charles Cantin, créateur des Oides, dont la vocation est de rendre le street art accessible à tous.

Le choix a été fait de recouvrir des lieux disgracieux de la commune, en débutant par le transformateur électrique avenue de Touraine.

Suite à la mise en valeur de ces deux sites, la municipalité souhaiterait avoir votre ressenti sur ces réalisations et vous inclure dans le choix des futurs projets.

Un sondage est en ligne afin de vous permettre de vous exprimer sur : <https://cofonder.fr>

TRAVAUX DE DÉCAISSEMENT DU CALAIS DANS LA COULÉE VERTE

Afin de réduire les risques d'inondation avenue des Prés, il est prévu de retirer les remblais de terre en rive droite de l'affluent du Calais.

Ces travaux permettront de recréer une prairie humide servant de réservoir naturel d'expansion des crues.

Préalablement au chantier de terrassement, il était nécessaire de couper les arbres et taillis présents sur le remblai. Cette opération forestière a été réalisée par une équipe de deux bûcherons et un débardeur à cheval du 18 au 22 janvier.



©Jypé Photographie

● Pornic agglo Pays de Retz

OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE LA GÉNIÈRE À LA PLAINE SUR MER

Après un an de travaux, la nouvelle déchèterie de la Génrière a ouvert ses portes le 30 novembre dernier.

Construite sur une surface de 2,36 ha dont 0,78 ha d'espaces verts, la Génrière "2" a vocation à remplacer l'ancienne déchèterie des années 90. Plusieurs quais sont dédiés aux nouvelles filières (plastiques rigides, souches d'arbres, placo plâtres,...) et un local du réemploi est installé pour donner une seconde vie aux objets en bon état.

Afin de faciliter l'accès, les horaires d'ouverture ont été étendus du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h sur toute l'année.

Retrouvez toutes les informations sur le guide des déchèteries 2021 : www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets/



©Baloon Photo

RÉNOVATION DES TROTTOIRS AVENUE PIERRE CHAUVET



Sur le tronçon de l'avenue Pierre Chauvet situé entre l'avenue René Guy Cadou et l'avenue des Sapins, des travaux de reprise des trottoirs abîmés par les racines ont été réalisés début janvier.

La technique des bordures coulées a été mise en œuvre et un sable couleur ocre a été appliqué pour le revêtement. Un joint de chaussée en enrobé à chaud a permis la jonction avec l'existant.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DU MAIL À THARON

Suite à la suppression de l'aire de jeux pour des raisons de sécurité, les services techniques ont installé deux terrains de boules et un espace de jeu pour le mölkky.

Par ailleurs, le grillage qui entourait un des deux terrains de tennis sera enlevé.



DES TRAVAUX EN COURS AU PORT DE COMBERGE



Le syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique prévoit des travaux au port de Comberge afin d'en améliorer l'accès, l'usage et la sécurité.

L'ensemble des lignes de mouillage seront remplacées et un régalinge du niveau du fond du bassin sera réalisé au préalable.

Début février, la digue nord va être réhaussée et l'accès à la plage par l'escalier sera rénové. Le garde-corps vétuste de la jetée va être remplacé par un nouvel équipement en acier. Pendant les travaux, la circulation des piétons sera interdite sur le port.

RÉNOVATION DE L'ESPLANADE ANGEL

Des travaux d'aménagement du site sont programmés durant le printemps 2021.

L'aire de jeux sera modernisée et réaménagée. Un cheminement vélo/piétons et une aire de spectacles seront créés. Enfin, près de l'ancien blockhaus, une aire de «fitness en extérieur» sera installée. Nous reviendrons plus précisément sur cet aménagement dans le cadre d'un prochain Chef-Chef.



JEUX DE BOULES DANS LE BOIS ROY : DÉMONTAGE DES PRÉAUX



En décembre dernier, le service bâtiment a procédé au démontage des préaux couvrant les anciens jeux de boules dans le Bois Roy.

Ces installations vétustes et très oxydées étaient devenues dangereuses avec un risque réel d'effondrement.

La municipalité réfléchit au devenir de l'espace ainsi libéré.

ET SI ON PARLAIT DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

La démocratie participative est un axe fort du programme de la nouvelle équipe municipale. Rémy Rohrbach, premier adjoint en charge de l'urbanisme et de la démocratie participative en explique la démarche.

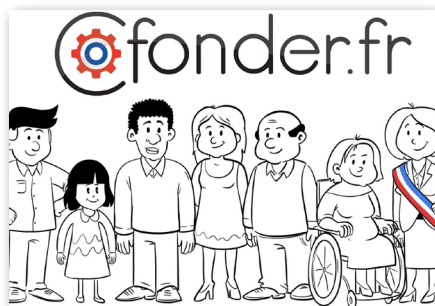
En quelques mots, qu'est-ce que la démocratie participative ?

Fil conducteur du projet municipal sur lequel Michelois et Tharonnais nous ont élus, la démocratie participative permet aux habitants d'intervenir directement sur la vie de la commune durant tout le mandat municipal.

Cela peut revêtir différentes formes: consulter les habitants sur les projets structurants, leur permettre de faire des suggestions, de proposer des projets... en leur donnant le pouvoir de le réaliser vraiment.

C'est une démarche volontaire des habitants. Ceux qui le souhaitent ont la possibilité de participer mais ceux qui ne le souhaitent pas n'y sont pas contraints. C'est très différent d'une valeur statistique ou d'un sondage.

"Une démarche volontaire des habitants"



Comment allez-vous recueillir les idées des habitants ?

La situation sanitaire ne nous rend pas les choses faciles ! Impossible d'organiser des rencontres, des débats...

En attendant le démarrage réel du budget participatif, n'hésitez pas à consulter les idées qui sont présentées par les élus ou les habitants sur le site Cofonder.fr.



"Plus de 300 citoyens déjà inscrits sur la plateforme"

Il faut s'adapter et imaginer autrement la participation citoyenne même si nous espérons pouvoir entreprendre dès que possible des visites de quartiers et des rencontres citoyennes...

Dès juin 2020, nous avons mis en place une plateforme participative Cofonder.fr en proposant aux habitants de s'y inscrire.

Plus de 300 citoyens l'ont déjà fait : 27 idées ont été proposées. 11 idées ont été soumises à la discussion et chaque participant a pu les consulter et donner son avis. Elles sont ensuite prises en compte par les élus.

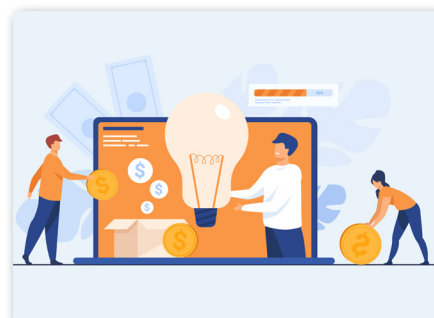
Pour celles en attente, il s'agit de propositions qui s'intègrent dans un débat plus large autour de projets de restructurations ou d'aménagement.

Les habitants seront invités à donner leur avis sur le plan de circulation de la commune ou le réaménagement du centre bourg de Tharon.

Après une période de «veille» contrainte, nous souhaitons relancer Cofonder.fr notamment

par la mise en place d'un budget participatif lors du vote du prochain budget en mars.

"25 000 € proposés dans le budget de cette année"



Ce budget participatif, comment va-t-il fonctionner ?

L'idée est de permettre aux habitants d'être acteurs et réalisateurs de leurs propositions. 25 000 € seront proposés dans le budget de cette année.

Cela concerne bien sûr des projets qui ne rentrent pas forcément dans le cadre habituel de la gestion municipale.

Le principe est simple: les habitants déposent des projets, individuellement ou en groupe. Les services municipaux étudient la faisabilité technique et financière.

Enfin, les idées chiffrées sont soumises aux commentaires des habitants et des élus.

Une pré-sélection est faite par un comité de pilotage puis la décision appartient aux habitants inscrits qui votent.

LE BUDGET PARTICIPATIF EN UN CLIN D'OEIL :



> Les habitants (individuellement ou en groupe) déposent une idée sur la plateforme Cofonder ou sur le site de la ville ou par courrier. Les idées sont mises en discussion.



> Les services de la commune étudient sommairement la faisabilité technique et financière.



> Les habitants votent sur cofonder pour élire leurs idées qui deviennent des projets.



> Un comité de sélection, composé d'élus et de représentants de la population procède au choix final.



> Les projets sont réalisés et présentés à la population.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire, deux possibilités :

> sur internet : cofonder.fr

> sur smartphone via l'application Cofonder (téléchargeable en ligne)

Un guide d'utilisation est disponible sur :

<http://www.stmichelchefchef.fr/plateforme-cofonder>

● *Conseil Municipal*

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER

- Débat d'Orientation Budgétaire 2021 qui définit les orientations en vue du vote du budget en mars prochain
- Demande de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL plan de relance) pour les travaux de rénovation de l'église
- Demande de dotation équipement territoires ruraux (DETR) pour le remplacement de la toiture du Canopus et la construction du Pump Track
- Demande de financement pour l'aménagement d'une aire de *Street Work Out* sur l'esplanade Angel

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur :
www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 11 mars à 20h30.

● *Parole à la minorité*

Chers Michelois et Tharonnais,

L'actualité municipale principale de ce mois de janvier concerne le Débat d'Orientations Budgétaires qui a été présenté au Conseil Municipal du 29 janvier.

Ce débat a apporté peu de surprises puisque tous les investissements ont été rendus publics dans le « chef chef » publié le 18 janvier, alors que le DOB n'avait pas été présenté au Conseil Municipal et que le budget ne sera voté que le 11 mars prochain. Cela montre tout l'intérêt que porte la municipalité à ses élus. Notre groupe est bien sûr intervenu en séance sur d'importants points. Nous souhaitons vous en faire part dans ce numéro, mais cela ne nous a pas été permis pour des raisons de date de bouclage du journal. C'est vrai que la régularité de sortie du chef chef est un exemple depuis quelques mois... Dans ces conditions, nous interviendrons dans le prochain chef chef sur le Débat d'Orientations Budgétaires avec un mois de retard.

Par ailleurs, et comme vous l'avez peut être constaté, un arbre a été planté place de l'église pour tous les enfants nés en 2020. Quelle déception pour nous ! Cette plantation d'arbre pour chaque enfant a été initiée par la municipalité en 2014. Elle faisait l'objet d'une sympathique cérémonie avec les familles. Planter un arbre à la naissance de chaque enfant, c'est prendre le parti de créer un lien entre lui et l'enfant. Chaque enfant a son arbre bien identifié, dans un endroit qu'il fréquentera lorsqu'il grandira.

Depuis 2019, la région des Pays de la Loire aide les communes à raison de 15 € par arbre planté. Nous pensons que ni des considérations budgétaires, d'emplacement disponible, ni même la Covid n'auraient du revenir sur ce moment d'échanges avec les familles.

Le groupe « Ensemble avec passion » pense fort en ce moment aux personnes de notre territoire qui attendent d'être vaccinées contre la Covid. Nous espérons sincèrement que les délais d'attente vont s'améliorer.

Bien à vous,

Vous pouvez nous joindre par mail :
stmichelchefchef2020@gmail.com

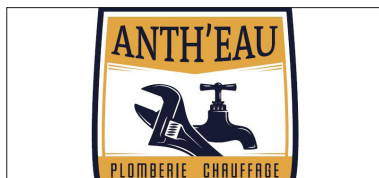
Liste « agir ensemble, avec passion »

Irène Geoffroy, Laurent Masson, Bernadette Mellerin, Denis Barré, Fabienne Leroux et Corinne Lescop

● Vie locale et économique

Maire : Eloïse BOURREAU-GOBIN

NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE



PLOMBIER-CHAUFFAGISTE ANTHONY PROUPIN

Services en dépannage et tous types d'interventions 24h/24 et 7j/7.
06.13.98.54.80 / antheauplomberie@outlook.fr



CHAMBRES D'HÔTES - JUSTE PAR HASARD

Bénédicte PIGNARD propose des chambres d'hôtes insolites avec une roulotte et un kota finlandais au 23 avenue des Garennes.
02.40.27.83.65 / juste-par-hasard.fr

PORTRAIT DE CITOYEN : ANDRÉ LHUILLIERS ET SES ROSACES FABRIQUÉES EN PLASTIQUE RECYCLÉ

André LHUILLIERS crée des petites rosaces à partir de récupération de bouteilles en plastique. Chaque fleur est formée de plastiques de coloris différents et agrémentée de paillettes, faisant de chacune un modèle unique. Depuis 4 ans, il fabrique ses œuvres à un rythme impressionnant : une fleur tous les 3 jours ! Pour faire connaître son activité, il a participé au marché de Noël organisé par la municipalité en décembre dernier et se tient à disposition de tous les curieux qui voudraient venir pousser la porte de son atelier situé au 14, rue de Tharon.



● Vie associative et sportive

Adjointe : Anne HONO-TESTU

ASSOCIATION ARCOP

Monsieur Léon et ses proches ont décidé de créer le festival Les Organisés qui aura lieu les 29 et 30 mai 2021. Vous aussi vous pouvez vous investir selon vos disponibilités, vos envies et vos compétences.

Envoyez votre souhait de participation active avec votre nom et téléphone, nous vous contacterons rapidement.

Plus d'infos : leon.spectacle@orange.fr

LES PLANCHES DU REDOIS

Après une saison 2020 où seulement 2 représentations de la pièce "Et surtout pour le pire" ont pu avoir lieu en raison du confinement, cette nouvelle saison 2021 va être encore bien triste pour nos Fidèles Spectateurs ! En raison de la pandémie, nous avons pris la décision de ne donner aucune représentation en mars 2021. Toute l'équipe des Planches du Redois vous souhaite une très bonne année 2021 !

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le mardi 16 février de 16h à 19h30 au Complexe Sportif de la Viauderie. Uniquement sur inscription sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Merci pour votre soutien !



CONTACTS UTILES

- Accueil mairie 02.40.64.99.99
- CCAS 02.40.64.99.94
- Centre Technique Municipal 02.28.53.56.00
- Police Municipale 02.40.64.99.92 / 06.17.58.75.69
- Pornic agglo Pays de Retz 02 51 74 07 16
- Complexe sportif Viauderie 02.40.27.63.21
- Office de Tourisme 02.40.27.82.54
- Ecole de l'Horizon 02 40.39.98.12
- Ecole Ste-Bernadette 02.40.27.81.31

APPELS URGENTS

- Pompiers 18
- SAMU 15
- Urgences depuis un mobile 112
- Gendarmerie Nationale 17
- Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms) 114
- Pharmacie de garde 3234
- SOS Médecins 3624
- Enfance en danger 119
- Violences Femmes Infos 3919



Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef
17, rue du Chevecier

Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 10h à 12h (permanence téléphonique)
02 40 64 99 99 - mairie@stmichelchefchef.fr